

La réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat

Décret n° 2018-614 du 16 juillet 2018

Arrêtés du 16 juillet 2018

Rappel : vote largement négatif du CSE en avril
(pour : UNSA et SNALC)

LA NOUVELLE SECONDE

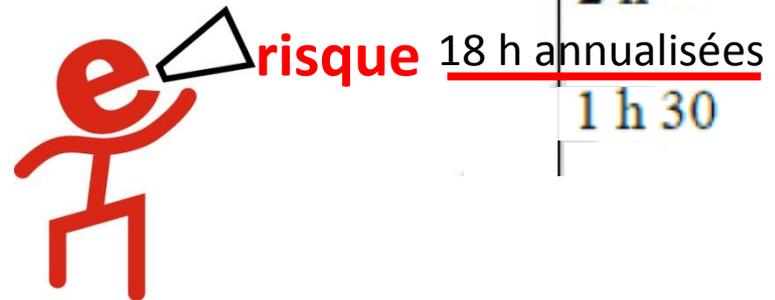
(rentrée 2019)

1. Enseignements communs

(horaires hebdomadaires élèves)

Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	
<u>Sciences numériques et technologie</u>	<u>1 h 30</u>

quel enseignant ?



2. Enseignements optionnels

2 options « au plus »



1 option générale (3 h)	1 option technologique (1h30)
latin	management et gestion
grec	santé et social
3 ^{ème} langue vivante	biotechnologies
arts (au choix) : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, théâtre, histoire des arts, musique, danse	sciences et laboratoire
EPS	sciences de l'ingénieur
	création et innovation technologiques
	création et culture- design

Peut être en plus de l'option générale



- réduction du nombre d'options
- mise en concurrence des enseignements

3. Marge d'autonomie des établissements

12 h / division / semaine

« Laisée à la disposition des établissements. »

Censée financer :

-les **dédouplements**

-les **options**

-l'**AP**

-l'**orientation**

-le **tutorat** : « Un dispositif de tutorat est proposé à tous les élèves. Il consiste à les conseiller et à les guider dans leur parcours de formation et d'orientation. »



- **risque de discorde et concurrence entre disciplines**
- **doit être discutée et votée en CE**

▪ L'accompagnement personnalisé

« Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves. »

contenu :

- « améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la **langue française et en mathématiques.** »

⇒ **évaluation des compétences** de chaque élève dans chacun de ces domaines en début de classe de seconde.

- « soutenir la **capacité d'apprendre et de progresser** des élèves, notamment dans leur **travail personnel**, améliorer leurs compétences et contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. »



- **AP plus financé et cadré : affirmer le droit à l'AP pour tous**
- **modalités doivent être discutées et votées en CE**
- **défendre l'existant en terme d'horaire élèves**
- **refuser les interventions en HSE**

▪ L'accompagnement au choix de l'orientation

« **54 heures, à titre indicatif**, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement. »

« implique l'intervention des **membres de l'équipe éducative** et, le cas échéant, des personnes et organismes invités par l'établissement et qui peuvent être mandatés par le conseil régional. »

Modalités : semaines de l'orientation, journées d'immersion dans des établissements d'enseignement supérieur, séances d'information, ateliers de réflexion en classe, visites d'entreprises, etc.



- **A distinguer de l'AP qui doit rester un enseignement**
- **Qui ? Rôle des Psy-EN ou des PRIO.**
- **Refus de l'ingérence du secteur privé.**

Bilan :



- grille sans option : 26h contre 28h30 actuellement...
 - suppression de MPS, Littérature et Société, ICN...
 - AP non financé...
- => une réduction globale des horaires qui aboutit à 2700 suppressions de postes au niveau national.

LE NOUVEAU CYCLE TERMINAL

**(rentrée 2019 pour la première
rentrée 2020 pour la terminale)**

1- Enseignements communs

Français (1 ^{ère})
Philosophie (terminale)
Histoire-géographie
Enseignement scientifique
LV 1 et 2
EPS
EMC
<u>total</u>

1- Enseignements communs

	PREMIERE	TERMINALE
Français (1 ^{ère}) Philosophie (terminale)	4 h	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
LV 1 et 2	4 h 30	4 h
EPS	2 h	2 h
EMC	18 h annualisées	18 h annualisées
<u>total</u>	16 h	15 h 30



- fin des séries : tous les élèves sont groupés sans distinction
- mathématiques absentes du tronc commun
- flou sur l'enseignement scientifique

2. Enseignements de spécialité : **3** en première, **2** en terminale (parmi les 3 de 1^{ère})

	PREMIERE	TERMINALE
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h	6 h
Littérature et LCA	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique-chimie	4 h	6 h
SVT	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h + 2 h de SPC
Arts (au choix) : arts plastiques, cinéma-audiovisuel , danse, histoire des arts, musique ou théâtre	4 h	6 h

3. Enseignements optionnels

Durée : 3 h

1 seul possible en première ,



3^{ème} langue vivante

EPS

arts (au choix) : arts plastiques, cinéma-
audiovisuel , danse, histoire des arts,
musique ou théâtre

latin – grec

(peut être en plus de l'option)



- Avant : spécialisation par le renforcement d'une discipline
Après : spécialisation par l'abandon d'une discipline

- offre d'enseignements de spécialité limitée

**⇒ en France, différenciation et concurrence plus marquée
entre établissements**

" Nous allons faire en sorte que les élèves aient un large choix, autour de sept spécialités dans leur établissement ou à proximité. Les cinq spécialités restantes seront implantées de manière à rendre plus attractifs les établissements qui en ont besoin« - J.M. Blanquer, 4/9/2018



- Avant : spécialisation par le renforcement d'une discipline
Après : spécialisation par l'abandon d'une discipline

- offre d'enseignements de spécialité limitée
⇒ différenciation et concurrence plus marquée entre établissements
- Effet sur les services des choix des élèves en terminale
- Mise en concurrence des disciplines (spé comme options)
- Lien avec parcoursup : élèves obnubilés par l'orientation.
Logique d'initié et de tri social.
- Fin des TPE / « grand oral » de fin de terminale sans horaire de préparation : sur le cycle terminal, assuré par 1 ou 2 enseignements de spécialité.

4. Marge d'autonomie

8 h par semaine / division en première et en terminale, pour :

- options

- dédoublements

- AP (« horaire déterminé selon les besoins des élèves »)

« capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel », « améliorer leurs compétences », « construction de leur autonomie intellectuelle »

En terminale, l'AP « prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité. »



- AP plus financé et cadré : affirmer le droit à l'AP pour tous
- modalités doivent être discutées et votées en CE
- défendre l'existant en terme d'horaire élèves
- refuser les interventions en HSE

4. Marge d'autonomie

8 h par semaine / division en première et en terminale, pour :

- **options**
- **dédouplements**
- **AP** (« horaire déterminé selon les besoins des élèves »)
- **accompagnement au choix de l'orientation** (« 54 heures, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement. »)
- **tutorat** (« guider dans leur parcours de formation et d'orientation »)



Il n'y en aura pas pour tout le monde...

5. Maintien des filières technologiques

Français (1 ^{ère})	3 h
Philosophie (terminale)	2 h
Histoire-géographie	1 h 30
mathématiques	3 h
LV 1 et 2 dont 1 h d'enseignant technologique en LV1	4 h
EPS	2 h
EMC	18 h annualisées



réduction du nombre de spécialités par rapport au bac actuel

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE 1 ^{ère}	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE Tale
Science de gestion et numérique (7 h)	1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion. (10 h)
Management (4 h)	
Droit et économie (4 h)	Droit et économie (6 h)

Bilan :



- réduction du nombre d'heures (hors option, et limitation des options) : 28h contre 30 h actuellement...
 - AP non financé...
 - optimisation du remplissage des classes facilitée par la fin des séries
- => une réduction globale des horaires (7 à 10%) qui aboutit à 12-17 000 suppressions de postes au niveau national.

LE NOUVEAU BAC
(session 2021,
donc dès 2019-2020 en 1^{ère})

Pour simplifier un examen **devenu trop complexe**

MEN, dossier de presse, février 2018

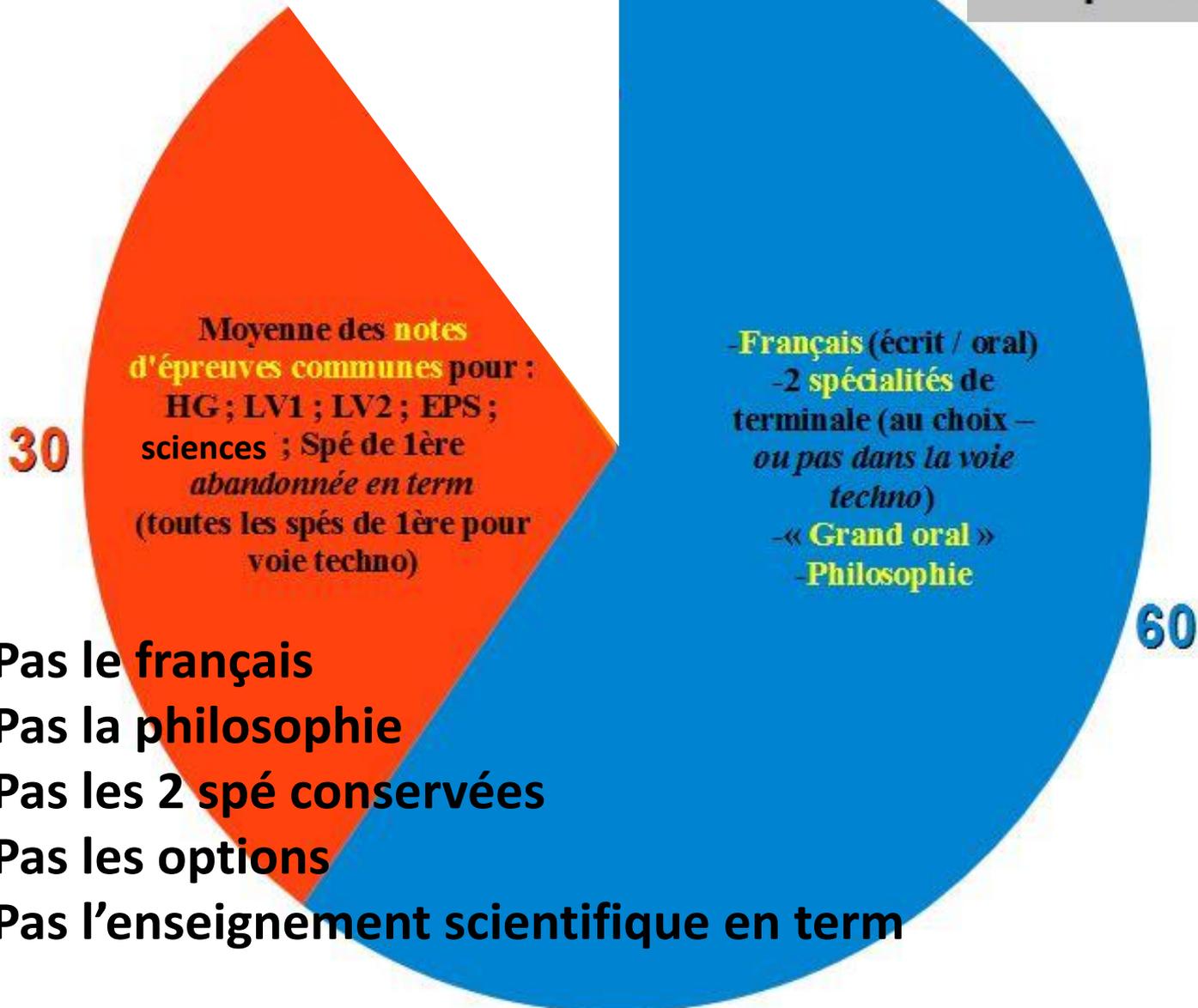
- **contrôle continu « pur »**
- **épreuves communes**
- **épreuves finales**

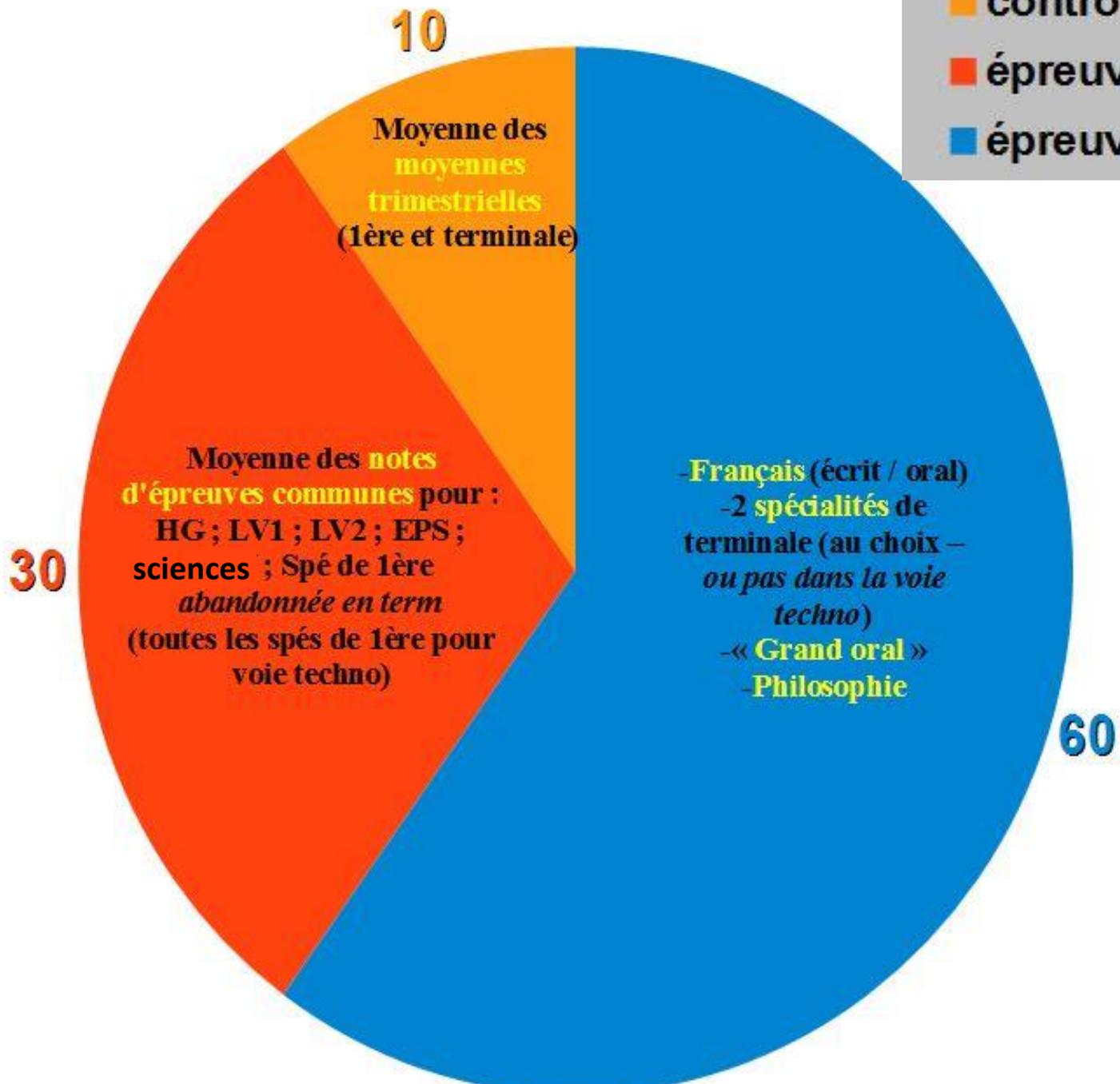
■ épreuves finales

- Français (écrit / oral)
- 2 spécialités de terminale (au choix – ou pas dans la voie techno)
- « Grand oral »
- Philosophie

60

- épreuves communes
- épreuves finales





- contrôle continu « pur »
- épreuves communes
- épreuves finales

10

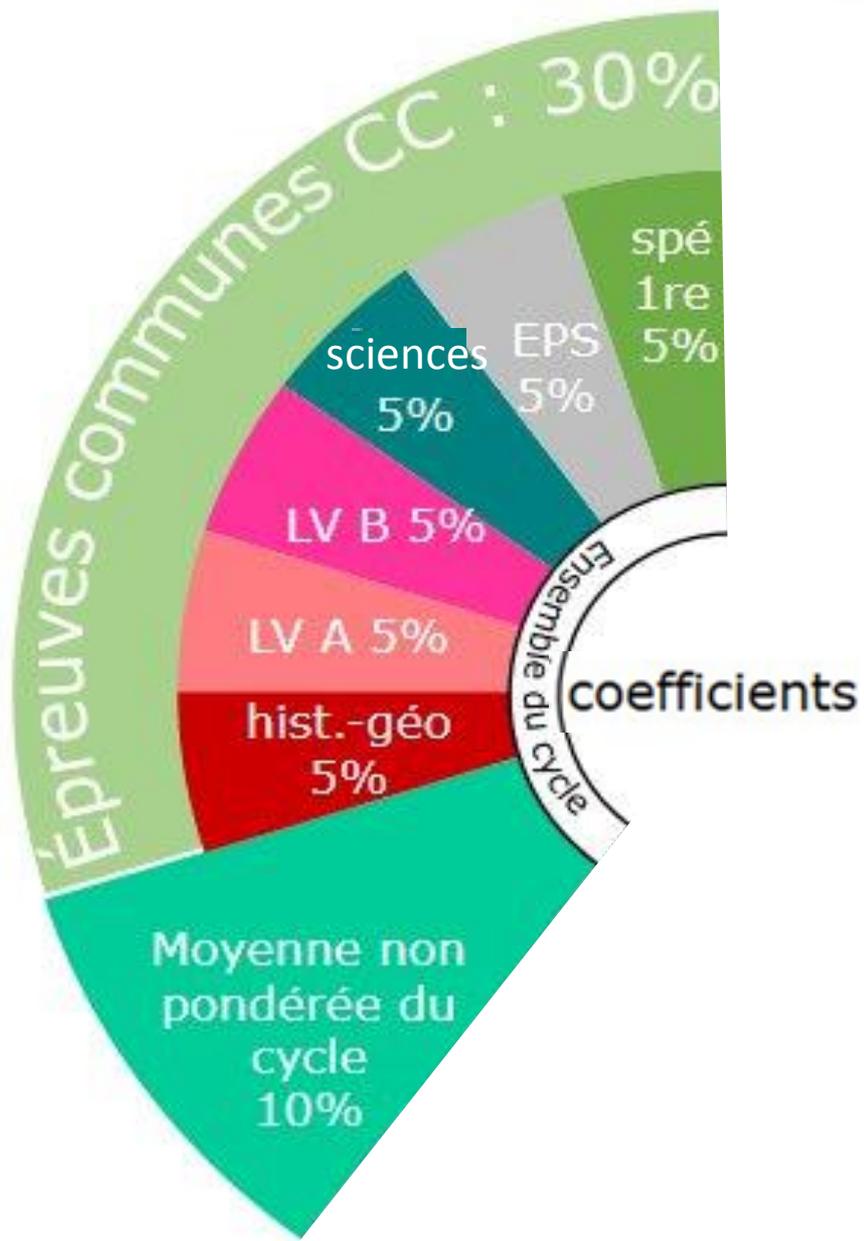
Moyenne des moyennes trimestrielles (1ère et terminale)

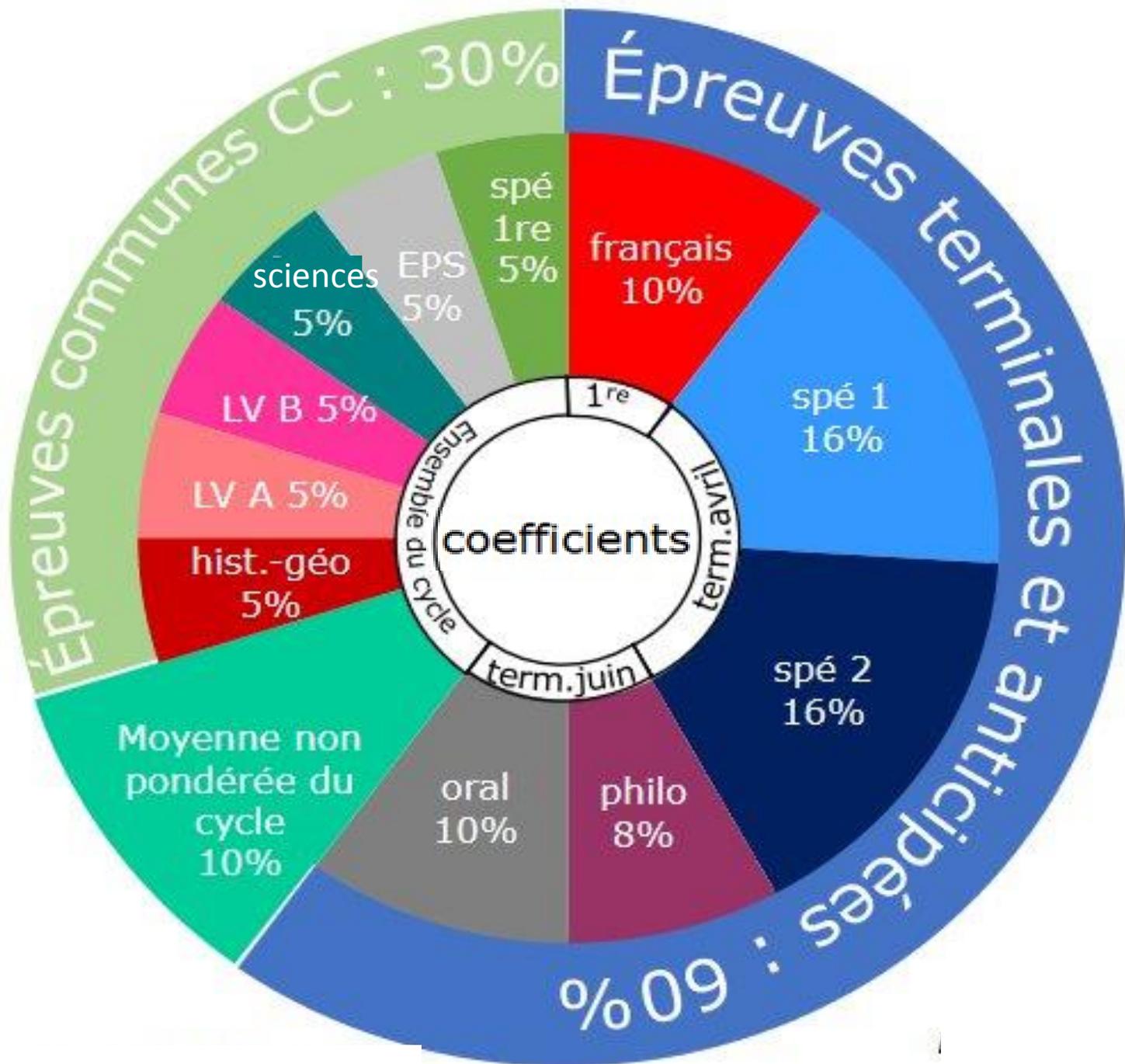
30

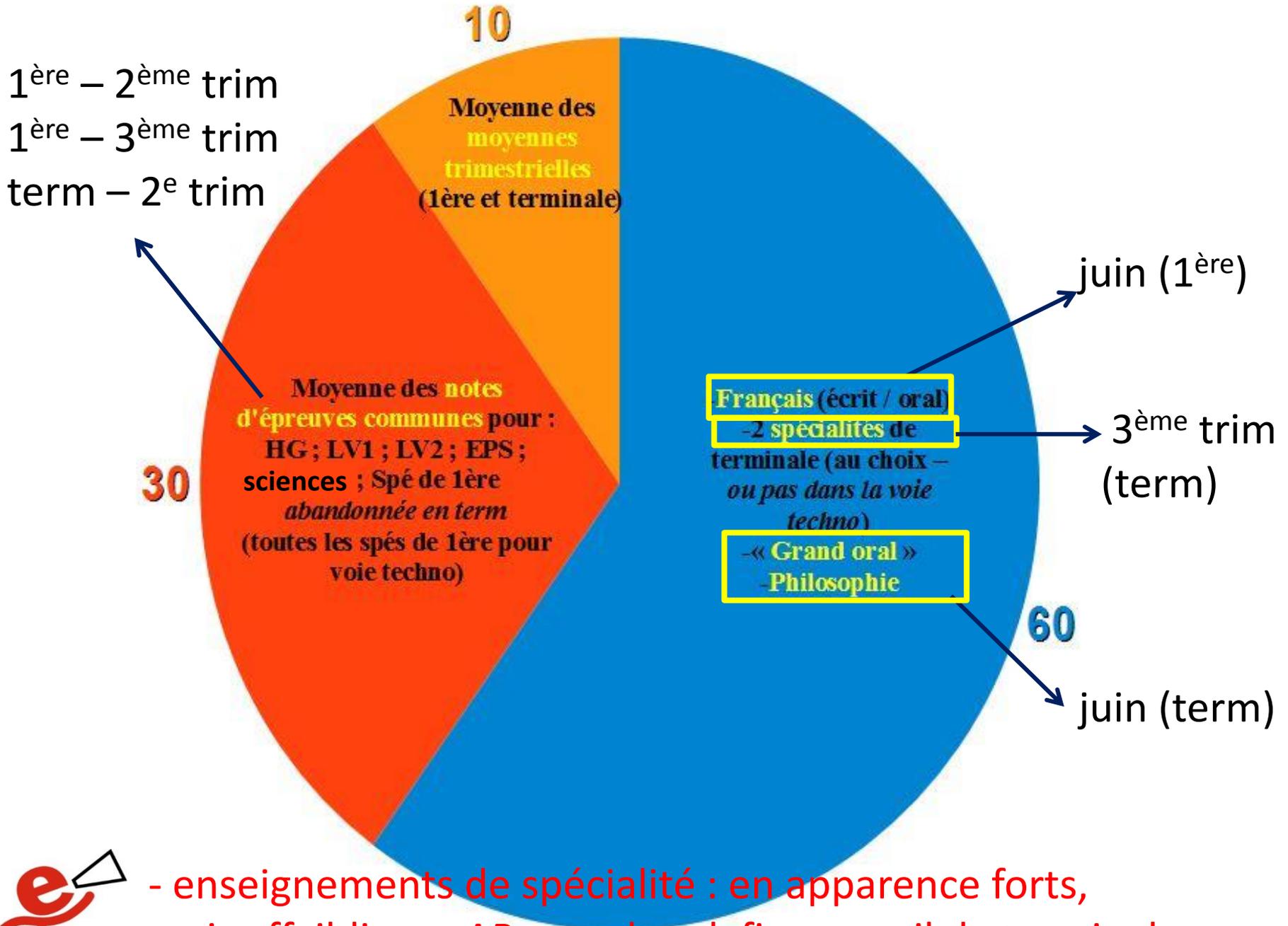
Moyenne des notes d'épreuves communes pour : HG ; LV1 ; LV2 ; EPS ; sciences ; Spé de 1ère abandonnée en term (toutes les spés de 1ère pour voie techno)

-Français (écrit / oral)
-2 spécialités de terminale (au choix – ou pas dans la voie techno)
-« Grand oral »
-Philosophie

60







- enseignements de spécialité : en apparence forts, mais affaiblis car AP, grand oral, fin en avril de terminale
- rythme d'évaluation prépare la semestrialisation?

Épreuves communes 1^{ère}
(2^e et 3^e trimestre)

Épreuves communes
terminale
(1 épreuve 2^e trimestre)

Épreuves finales

total : 21 épreuves (environ)

contre actuellement 12 ou 13 selon série (hors options)



- un bac alourdi : 21 épreuves sur deux ans plus 1 mais 4 sprints

⇒ scolarité phagocytée par le bachotage continu

⇒ liberté pédagogique des enseignants réduite

- transfert complet de la charge de travail d'examen sur les enseignants

= économies budgétaires : rémunération ? suspension de cours ?



un diplôme national ?

DES MESURES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES CANDIDATS ET LES ÉTABLISSEMENTS

- > Une banque nationale numérique de sujets
- > Des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève
- > Une harmonisation est assurée

▶ " L'organisation des épreuves communes de contrôle continu relève de chaque établissement scolaire, qui en détermine les modalités d'organisation".

= correction par enseignants de l'établissement pour la moitié de l'examen (40 % épreuves communes et 10 % grand oral)

▶ correction locale = tensions et pressions potentielles

▶ logique de différenciation et hiérarchisation entre établissements



Bilan de la réforme Blanquer du lycée et du bac:

- vise à faire des économies, en réponse à la pénurie de postes alors que les effectifs de lycéens croissent de 30 000 en 2018 et 40 000 en 2019**
- apportera plus d'inégalité : différencie l'offre éducative, accroît les écarts entre établissements, supprime les références nationales**
- transformera nos métiers :
fin des séries,
évaluation permanente (CP, CE1, 6^e, 2^{nde},
épreuves communes...) – cf celle des
enseignants
mise en concurrence des disciplines.**

**CALENDRIER
DE LA MISE EN PLACE
DU NOUVEAU LYCEE**

2018-2019

Dernière année des enseignements d'exploration en 2^{nde}, et en 1^{ère} des TPE et des séries

Aucune anticipation de la réforme

Septembre : tests standardisés de positionnement en français et mathématiques

Novembre : publication des nouveaux programmes de 2^{nde} et 1^{ère}

En CE, vote sur l'usage de la part modulable en 2^{nde} (12 h) et en 1^{ère} (8 h)

En juin 2019, les élèves font le choix de 3 enseignements de spécialités pour la première 2019-2020.

2019-2020

2^{nde}

Entrée en vigueur de la nouvelle 2^{nde} et des nouveaux programmes

1^{ère} :

Entrée en vigueur de la nouvelle 1^{ère} et des nouveaux programmes :
fin des séries

2^e et 3^e trimestre 2020: 2 sessions d'épreuves communes

Juin 2020 : EAF unique pour tous les élèves

Juin 2020 : les élèves de 1^{ère} abandonnent un enseignement de spécialité sur les trois.

Terminale :

Dernière année sur le modèle actuel

En CE, vote sur l'usage de la part modulable en terminale (8 h) : AP, dédoublements, options...

2020-2021

Entrée en vigueur de la nouvelle terminale.

Première, 2^e et 3^e trimestre 2021:

2 sessions d'épreuves communes

Terminale, 3^e trimestre 2021 :

1 session d'épreuves communes + épreuves des 2 spécialités

juin 2021 : épreuve de philosophie (unifiée) + grand oral